

**Protea Fund**  
*Société d'investissement à capital variable*  
organisée sous la forme d'une société anonyme  
15, Avenue J.-F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg 80092  
(la **Société**)

---

**AVIS DE RACHAT AUX ACTIONNAIRES DE  
PROTEA FUND – BAM US EQUITIES**

---

**Objet: inclusion de coûts d'indice pour PROTEA FUND – BAM US EQUITIES**

*Le conseil d'administration de la Société (le **Conseil d'administration**) assume la responsabilité de l'exactitude du contenu du présent avis. Les termes non définis dans le présent document auront le sens qui leur est attribué dans le prospectus le plus récent de la Société daté du 12 décembre 2022 (le **Prospectus**).*

Cher Actionnaire,

Nous vous écrivons en votre qualité d'actionnaire de PROTEA FUND – BAM US EQUITIES, un compartiment de la Société (le **Compartiment**), afin de vous informer que le Conseil d'administration a décidé d'apporter des modifications à la section 5 de l'Annexe 1 du Prospectus relative au Compartiment (la **Section relative au Compartiment**), comme décrit brièvement ci-dessous (la **Modification**):

Le Conseil d'administration a décidé que les coûts de la licence d'indice nécessaire à l'utilisation de l'indice S&P 500 Total Return Index (SPXT Index) serait pris en charge par le Compartiment et non plus par le gestionnaire d'investissement du Compartiment. Ces coûts s'élèveront à approximativement USD 5'000 par an.

Le Conseil d'administration estime que la Modification apportée à la Section relative au Compartiment est importante:

Si vous n'êtes pas d'accord avec la Modification, vous avez le droit de faire racheter gratuitement vos actions pendant une période d'un mois commençant le 15 février 2023 et se terminant le 16 mars 2023. Les rachats au cours de cette période d'un mois seront soumis aux dispositions du Prospectus, mais ne feront pas l'objet de frais de rachat.

Les Modifications prendront effet le 17 mars, et un nouveau Prospectus visé sera mis à la disposition des Actionnaires peu après.

Le présent courrier sera régi et interprété selon le droit luxembourgeois, et les tribunaux de l'arrondissement de Luxembourg-ville seront seuls compétents pour entendre tout litige en découlant.

Cordialement,

Pour le Conseil d'administration

Les statuts, le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, le rapport semi-annuel et le rapport annuel de la Société peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse.

**Le représentant en Suisse :**

FundPartner Solutions (Suisse) SA  
Route des Acacias 60  
1211 Genève 73

**Le service de paiement en Suisse :**

Banque Pictet & Cie SA  
Route des Acacias 60  
1211 Genève 73